

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous préfecture de Cognac
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 24/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/09/2026.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BOISSON Valérie, BONNORON Christine, HAMON Marilyne, LOISEAU Marine, PARTAUD Ingrid, VERGNET Marine, MM : DROUET Patrick, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard, TRICOIRE Mathieu, VARACHAUD Yannick

Excusés ayant donné procuration : Mme MICHEL Céline à Mme BONNORON Christine, MM : CALDERON Stéphane à Mme HAMON Marilyne, MERY Olivier à Mme BOISSON Valérie

A été nommée secrétaire : Mme BOISSON Valérie

2026-10-01 – Devis plâtrerie Maison des associations.

Monsieur le Maire présente les devis reçus concernant la rénovation du bâtiment Maison des associations, situé chemin de Jette-Feu :

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1- Entreprise NADAL (Coulounieix-Chamiers) : | 35 817,37 € HT ; 42 980,84 € TTC |
| + Option : | 1 734,66 € HT ; 2 081,59 € TTC |
| 2- Entreprise DUPUY (Ars) : | 32 187,00 € HT ; 38 624,40 € TTC |
| 3- Entreprise RENAUPLATRE (Fléac) : | 33 242,70 € HT ; 39 891,24 € TTC |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis proposé par l'entreprise DUPUY pour un montant de 32 187,00 € HT ; 38 624,40 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/09/2026
Le Maire Marcel GÉRON

